

Edito

Bravo !

DIGNE, un lieu choisi pour nos Rencontres Nationales !

Alors, l'année SEL est-elle politique ? Oui, pour imaginer à tous un monde meilleur. Les ECHANGES sont notre raison d'être. Nous avons le choix de nos idées comme celui de notre consommation. Et tout geste, tout choix est politique. Seul le prosélytisme qui ne respecte pas l'opinion de l'autre est rejeté par notre Charte. JM Le Clézio proposait de regarder les événements loin de l'émotionnel. La réflexion et les liens sont les moyens d'éviter que les peurs nous submergent. Certains d'entre vous s'en sont offusqués : ils ont la parole.

Nous révisons sérieusement le TAFTA et nous sommes conviés à nous inspirer des démarches proposées.

Le CA-GA a partagé un heureux moment studieux à Auray. Il y a rencontré de futurs congressistes du forum social de Tunis. Les SEL doivent aussi se souvenir que le BMS est leur revue et certains y ont proposé quelques événements. SEL'idaire rappelle que SEL'services est un Réseau. Tout séliste est invité à créer un compte sur le site puis à demander de joindre son SEL. Les jeunes sont particulièrement bienvenus pour animer le réseau des quelques 250 SEL signataires de la Charte.

Rencontres nationales

**LES SEL DE LA RÉGION PACA
SONT HEUREUX DE VOUS ANNONCER
QUE LES RENCONTRES NATIONALES
AURONT LIEU DU 17 AU 22 AOÛT 2015
près de DIGNE (04)**

Une première réunion aura lieu le 12 Mars à 10 heures,
chez Jean-Claude et Anne-Marie ALLARD
à MIRABEAU (84120).

Merci à toutes celles et tous ceux de la région PACA qui souhaitent venir ou s'impliquer dans l'organisation de nos Rencontres Nationales de se manifester, pour l'instant, auprès de :
Jean Claude et Anne Marie ALLARD - allard.jeanclaude@free.fr
Marc et Monique GUILLON - guillon.marc@laposte.net
Evelyne MAROUANI - selevelyne@free.fr

Toutes les informations utiles, pour communiquer ensemble, vous seront envoyées après notre réunion du 12 Mars.



Digne-les-Bains

Sommaire

Page 1 :

L'édito
Rencontres nationales



Page 2 :

Des Echanges en partage



Page 3 :

Droit de réponse



Page 5 à 9 :

Dossier TAFTA, qui veut plier le local aux décisions des firmes



Page 9 :

Petite note à propos du passage de l'équipe de SEL'idaire à AURAY, vu par des SEL de la région



Page 10 :

Auray : CR de la réunion du CA-GA
Les nouveaux SEL
Info



Page 11 :

Rejoindre le Réseau

Des échanges au partage

Le récent ouvrage du philosophe américain Michael Sandel, *Ce que l'argent ne saurait acheter*, nous invite à réfléchir à « ce que devrait être la place du marché dans une société démocratique et juste ». Notre engagement dans le mouvement des SEL est un bon signe de notre refus de considérer qu'il est faux de dire que ce qui n'a pas de prix n'a pas de valeur. Nous affirmons au contraire que ce qui a sans doute le plus de valeur pour l'humanité ne peut être ni vendu ni acheté (à vous de préciser...) et qu'il est des **biens** qui appartiennent à tous et à chacun (cf. le film *Le bien commun* et le documentaire « *Nature, le nouvel eldorado de la finance* » sur Arte et Théma du 3 février 2015).

Dans nos SEL, nous sommes passés du troc aux échanges multilatéraux. Nous ne vendons pas nos services, mais nous les « valorisons » quantitativement en leur attribuant un certain nombre de « grains » aux noms plus ou moins poétiques. En nous francisant, nous avons conservé trois lettres de l'acronyme de nos origines anglo-saxonnes : de LETS, il reste SEL. Le T de trading (commerce) a été effacé. Cet abandon est plus que symbolique : il exprime le caractère que nous, les Français, donnons à nos échanges ; ceux-ci ne visent pas à faire des bénéficiaires, à nous faire gagner de l'argent comme dans le commerce, mais bien à rendre service, à **donner** des services et pas seulement à rendre ceux que nous avons reçus.

Le SEL exclut l'argent, la monnaie, dans ses échanges internes, mais utilise une unité de compte non capitalisable, pour « marquer » les échanges et les « réguler ». Il s'agit d'éviter les déséquilibres importants ou réitérés, d'éviter que certains ne fassent presque toujours que donner ou que recevoir. Au départ, la plupart des SEL mettent une comptabilité « centrale » en place à l'intérieur de l'association, avec un carnet à souches.

Puis les SEL évoluent : l'essentiel n'est pas ce qui est échangé, mais la relation – sa qualité – qui en résulte : **un lien vaut mieux qu'un bien !** Une Charte définit alors l'Esprit de SEL.

Nous aimons les acronymes, les mots et les jeux de mots. Nous ouvrons nos BLÉ aux adhérents des SEL voisins : les carnets à souches ne sont pas adaptés aux échanges externes. Naît alors le carnet de JEU à

vocation **universelle** comme son nom l'indique. Il serait possible d'instaurer un contrôle, une régulation extérieure ; mais, à ma connaissance, elle n'existe pas. Les « grains » donnés ou reçus n'ont pas de « valeur » autre que symbolique.

Dans le SEL dont je suis membre, nous avons choisi une organisation collégiale, sans Conseil d'administration ni bureau. (SELISSOIRE est une association déclarée) Les différentes tâches tournent entre nous. Notre association a quatre ans, maintenant. Nous n'avons pas pu éviter une certaine inégalité dans le degré d'engagement de nos adhérents : nous nous efforçons de la limiter. Chacune, chacun peut prendre des initiatives auxquelles que nous soutenons dans la mesure où elles respectent l'Esprit de SEL. Nous produisons ainsi des « fleurs de SEL » : incroyables comestibles, café-rencontre proposant chaque vendredi divers échanges largement ouverts, participation (modeste) à la création d'une monnaie locale...

Nous avons un carnet de JEU, mais la plupart d'entre nous ne l'utilisent pas dans leurs échanges internes ou externes. Nous sommes à la recherche d'un autre moyen pour mettre nos échanges en valeur. **Nos échanges deviennent des partages gratuits**, aussi fréquents que les occasions se présentent, partages conviviaux autour de « nourritures terrestres », partages de services, partages matériels, partages de plaisirs à jouer, à simplement passer un moment ensemble, partages de savoirs...

Le don est au cœur du partage.

Il y a 90 ans, Marcel Mauss publiait son « *Essai sur le don*¹ Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques » qu'il concluait ainsi ; « Nous croyons avoir ici trouvé un des rocs humains sur lesquels sont bâties nos sociétés... »².

Analysant les formes modernes du don, dans son article « *L'actualité de l'« Essai sur le don »*³, le sociologue canadien J.T. Godbout écrit « *le don est influencé par la nature et l'intensité du lien entre les personnes. Dans la mesure où nous nous définissons par nos liens, plus le lien est intense, plus ce qui circule passera par le don, et plus ce qui circule s'éloignera d'un rapport d'équivalence propre au rapport marchand* ».

¹ Nos cousins canadiens nous en offrent un téléchargement gratuit sur

http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthro/2_essai_sur_le_don/essai_sur_le_don.html

² Des sociologues français ont fondé le M.A.U.S.S. (Mouvement anti utilisateur en sciences sociale - <http://www.revuedumauss.com/>)

³ http://classiques.uqac.ca/contemporains/godbout_jacques_t/actualite_essai_sur_le_don/actualite_essai_don.html

Autrement dit, le don exprime une certaine qualité de rapports sociaux opposés aux rapports marchands, celle là même que nous souhaitons promouvoir lorsque nous disons qu'*un lien vaut mieux qu'un bien*.

Nos Systèmes d'Echanges Locaux tendent donc à devenir des Systèmes de Partages Locaux.

Dans nos sociétés contemporaines, les rapports interhumains sont de plus en plus marqués par les compétitions, les rivalités, l'hyper individualisme, qui éloignent nos concitoyens les uns des autres et souvent les opposent. Les inégalités sociales ne cessent de se creuser ; jamais il n'a été aussi clair que les deux premiers termes de notre devise républicaine, la liberté et l'égalité sont antagonistes. Toute l'histoire du vingtième siècle illustre cette mortelle opposition. Ce n'est qu'en 1848, à la faveur de la deuxième république, que la fraternité vient compléter cette devise ; un texte de cette époque en souligne le rôle capital : *« la fraternité doit être la clef de voûte de tout ordre social basé sur la démocratie. C'est le ciment qui joint les matériaux d'un édifice, etc. – Sans la SANS fraternité, il n'y a*

ni liberté durable, ni liberté possible, il n'y a que tumulte, désordre et tyrannie ».

Idée qui sera reprise et précisée au 20^e siècle par Henri Bergson lorsqu'il écrira : *"La liberté et l'égalité sont deux sœurs ennemies. Il n'y a que la fraternité qui peut les réconcilier"*¹.

J.T.Godbout écrit : *« le don est influencé par la nature et l'intensité du lien entre les personnes ».* Réciproquement, on peut dire que la pratique du don renforce l'intensité du lien social et que celui-ci atteint sa pleine intensité lorsqu'il est un lien fraternel.

Nous ne nions pas les aspects utilitaires des SEL : il y a une vingtaine d'années, certains avaient même tenté d'estimer le montant du complément de revenus que pouvaient apporter les échanges chaque mois. Mais la Charte des SEL invite à dépasser cette conception purement utilitaire des relations interhumaines.

M. de SELissoire

¹ Georges Hervé, Oser la fraternité, Edilivre-Paris, 2014

Droits de réponse

Le secrétariat de SEL'idaire a reçu plusieurs courriels de selistes qui demandent un droit de réponse à des articles du BMS précédent. Les colonnes du mensuel de notre maison commune leur sont ouvertes, de même qu'aux selistes qui proposent une réponse. Le tout, sous la responsabilité de leurs auteurs respectifs.

Courriel de Maryse

Concernant la marche "citoyenne" de soutien à Charlie Hebdo à laquelle nous avons participé, ici, à Nice, l'élan qui a poussé tous ces participants à manifester, démontrait en premier lieu, l'indignation et la colère devant "la lâcheté des attentats, la violence aveugle de fanatiques"... (pour reprendre ses propos).

D'autre part, je suis étonnée (pour ne pas dire choquée) que l'on puisse trouver des excuses à des criminels nés en France, dont la famille a été accueillie, nourrie...

Si ces personnes n'ont pas "profité" de leur chance d'être dans notre magnifique pays pour s'instruire,

Réponse de Xavier

Chère Maryse,

Je ne pense pas du tout que Le Clésio ait cherché des excuses pour les assassins des journalistes et dessinateurs de Charlie.

Je crois même plutôt qu'il leur trouve des circonstances aggravantes en soulignant que ce ne

s'éduquer et vivre leur vie, libres et heureux, sans haine mais au contraire reconnaissant pour tout ce qu'ils pouvaient trouver dans ce pays qui les recueillait, ils sont les seuls responsables !

J'ai lu quelque part (!!!) que l'on ne parlait pas de politique dans les SEL et pourtant dans ce N° de Janvier du BMS, il y est fait plusieurs fois allusion...

Nous aurons l'occasion, lors de notre prochaine réunion, le 7 Février, de débattre à ce propos, au sein de notre SEL local.

Au plaisir de vous lire.

Maryse (de Nice)

sont pas des barbares, mais de jeunes français passés par nos écoles. L'un d'eux a même été, je crois, animateur social.

Il nous invite donc à nous interroger sur la façon dont la société française accueille ces jeunes. Mais pas seulement eux, mais toute une population.

N'est-ce pas cela que voulait dire Valls lorsqu'il a prononcé ce mot terrible d' "apartheid" ?

Je t'incite vivement à écouter le point de vue de Boris Cyrulnick :

http://www.tv7.com/point-de-vue-de-boris-cyrulnick-neuropsychiatre_3979593465001.php

Bien sûr, les SEL ont tous - ou presque, je pense - inscrit dans leurs statuts qu'ils œuvrent en toute indépendance vis-à-vis des partis, religions, etc...

Est-ce pour autant qu'ils s'interdisent de s'interroger sur ce qui se passe dans le monde - surtout quand de tels actes de haine sont perpétrés ?

Nous ne vivons pas en vase clos !

Permetts-moi de terminer par la citation que m'avait jointe Maud Chatillon (secrétariat SELidaire) lorsqu'elle m'a indiqué le lien avec l'intervention de Cyrulnick :

Un jour, il nous faudra bien répondre à notre véritable vocation, qui n'est pas de produire et de consommer sans fin, mais d'aimer, d'admirer et de prendre soin de la vie sous toutes ses formes».

Pierre Rabhi

Toutes mes amitiés... et bonne lecture!

Xavier

P.S. : J'ajoute que j'ai participé à deux manif à Aix (9 et 11 Janvier), mais je n'ai pas brandi la pancarte, je n'ai pas non plus chanté "qu'un sang impur abreuve

nos sillons", cet hymne guerrier qui convenait si peu à la circonstance.

Je pense que nous sommes structurés par nos croyances : pour bien des gens, se moquer d'elles, c'est se moquer d'eux-mêmes. C'est ce que disaient beaucoup des lycéens refusant la minute de silence (ce qui, bien évidemment, ne justifie ni n'autorise à tuer le moqueur). L'humour est une question de culture et de codes partagés.

Voici ce qu'écrivait un prof le 9 Janvier :

Sur France Inter, ce matin une prof de lycée disait que certains de ses élèves hier ont projeté des dessins issus de Charlie Hebdo. Sauf que d'autres, de culture musulmane, ne voulaient pas les regarder. Elle a essayé de les faire aller ensemble dans l'analyse (qu'est-ce qu'on voit ? qu'ont-ils voulu dire ?) mais pour certains, le simple fait de regarder le dessin était tellement tabou qu'ils ne le regardaient et ne le lisaient pas. Du coup, pour ceux-là, il n'y avait pas d'analyse et la compréhension s'arrêtait à "ils traitent les musulmans de cons, ça ne se fait pas".

En fait, c'est d'un fossé culturel dont on parle.

Faudrait-il travailler l'humour, le second degré et l'auto-dérision à l'école ?

Courriel de Mireille

Coup de gueule Mireille L.

J'ai lu avec attention le paragraphe Actualité : « Je suis Charlie », l'article « et Lettre à ma fille, au lendemain du 11 janvier 2015 ».

Je suis très étonnée qu'un tel article passe dans le BMS et suis d'accord avec Maryse de Nice.

Le BMS se politise et c'est bien dommage. Il y a des journaux pour cela et on n'a pas besoin de ça dans les SEL.

D'autre part, je ne suis absolument pas d'accord avec JMG de Clézio qui nous explique que ce n'est pas de la faute des terroristes qui ont tué beaucoup de

Réponse de M.

Bonjour ML,

Merci de ton message.

Le BMS ne se politise pas, c'est à dire qu'il ne prend pas parti. Il interroge. Si je suis SELien, c'est dans une position très respectueuse de l'humain et de toutes ses difficultés. Nous sommes tous une vérité, elle est cependant vouée au respect, à l'écoute au vivre ensemble, aux partages, si nous voulons l'ordre.

Dans la SEL'ité, Il me semble que nous voulons participer à un monde meilleur. Ce ne peut être un

personnes mais de l'abandon de certains jeunes.

Je suis horrifiée par leur barbarie et heureusement que toutes les personnes jeunes et moins jeunes qui sont dans des situations difficiles (et c'est pas nouveau) ne décident pas de tuer les français.

Je suis aussi consternée de constater que la majorité du peuple reste silencieuse et ne réagit pas devant ce fléau qui s'installe en France. Nos valeurs se perdent. Arrêtons de tolérer l'insupportable ! (tolérance du latin *tolerare* (supporter)).

Salutations.

monde de moutons voués à la pensée paresseuse ! Le Clésio est le plus souvent un homme discret, il nous permet là, de prendre une certaine distance, cette distance a été proposée à la réflexion avec l'engagement du CA dans le « nous sommes Charlie » qui n'oublie aucune victime.

L'injustice génère le désordre, simplement, et nous avons intérêt à nous comporter comme des saints, d'autres diront que ce n'est pas drôle... car il faudrait s'agiter et se faire peur.

SEL'idairement M

TAFTA

Le traité transatlantique, un typhon qui menace les Européens entend ouvrir à la concurrence tous les secteurs « invisibles » ou d'intérêt général. Les Etats signataires se verraient contraints non seulement de soumettre leurs services publics à la logique marchande, mais aussi de renoncer à toute intervention sur les fournisseurs de services étrangers qui convoitent leurs marchés. Les marges de manœuvre politiques en matière de santé, d'énergie, d'éducation, d'eau ou de transport se réduiraient comme peau de chagrin.

Rappel de l'article 6 de la constitution : "Pourtant la Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit d'y concourir".

La devise de la République est : "Liberté, Égalité, Fraternité". Son principe est : gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple ».

Peut-on la dévoyer aux marchés, sans une consultation étayée ?

Voilà au moins une raison de suivre cette étude.

TAFTA (gueule à la récré...)

L'histoire de la goutte d'eau dans une des applications possibles...

Lors de la rencontre nationale de SEL à Pamiers, Raoul Marc Jennar nous a fait une conférence sur cet accord ultra-secret à cette date-là du GMT ou TAFTA ou...

Lors de la première réunion de notre SEL en septembre, après plusieurs résumés de la rencontre et suite au rapport de la conférence et la présentation de son bouquin, nous nous sommes rendus compte que beaucoup étaient motivés.

Nous avons donc décidé d'agir localement directement.

L'idée étant que chaque membre habitant de sa commune propose à ses élus (maires et adjoints), ainsi qu'aux citoyens de venir assister à une présentation / information / débat sur ce grand marché de dupes.

L'idée derrière cette invitation était qu'après "ils" ne pourraient plus dire qu'ils n'ont pas été informés. Un ensemble du SEL (majorité oblige), n'a pas souhaité que ce soit le SEL, le « porteur » de ces actions, mais plutôt un groupe informel : nous sommes de plusieurs horizons "politiques" et associatif et ne voulions pas être d'entrée catalogué.

Nous avons participé à une conférence de RM Jennar qui justement venait à Vaison la Romaine, en octobre et la petite quinzaine de personnes qui nous accompagnaient a réellement compris l'enjeu. Mais notre idée de nous investir directement auprès de nos propres élus en tant que simples citoyens sans "vedette" nous reste importante.

Pour cela, Emilie a re-créé un Powerpoint simplifié qui nous sera plus facile à expliquer, accentuant sur

ce qui intéresse le plus ces agriculteurs-viticulteurs, parents d'élèves, anti-gaz de schiste et responsables de cantines ou restaurations de notre région.

Nous avons rédigé des courriers, compulsé des docs et tracts, pétitions, liens.

Donc, maintenant, nous avons choisi notre appellation : "Actifs Citoyen " AC Tafta.

Notre première présentation de "rodage" a eu lieu un soir (mercredi 14 janvier) à Valréas dans le petit café associatif "Le Fabrige", à 20 h.

Notre programme est simple, tourner dans une quinzaine de villes et villages de chez nous, de l'Enclave de Papes et du Sud Drôme Provençale afin d'informer et sensibiliser nos proches voisins. Et peut-être ainsi arriver à éteindre le feu de ces mercenaires de l'argent et du profit...

Petit colibri, petit colibri ou petite goutte d'eau qui fait partie du grand tout...

Nous étions deux à Pamiers, nous sommes passés à une vingtaine d'engagés pour faire connaître et ainsi rompre la loi du silence.

Les premières réunions se programment avec les mairies respectives (Grignan le 28 février...).

Il est évident que chaque groupe se doit d'être détenteur du livre de Raoul-Marc Jennar pour commenter si besoin est.

MG

#StopTAFTA
NON AU GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE

Ce grand marché transatlantique par Daniel Herlaut

Cette conférence a été animée par M. Raoul Marc Jennar sur le *Partenariat Transatlantique pour le Commerce et l'Investissement*.

Il s'agit d'un traité entre les Etats-Unis et l'Europe dans lequel nos gouvernants décident de choix de société dans le plus grand secret, sous le prétexte d'une diplomatie secrète.

C'est la réalisation du projet patronal de David Rockefeller : *"Quelque chose doit remplacer les gouvernements et le pouvoir privé me semble l'entité adéquate pour le faire"*.

Ce traité est le résultat d'un cycle qui a commence en 1986 par l'Uruguay Round.

En Europe l'Acte Unique européen instaure le primat de la concurrence, relayé par la Commission européenne et la Cour de Justice européenne.

En 1989 le mur de Berlin tombe. Sous la pression des gouvernements de Ronald Reagan et de Margaret Thatcher, les gouvernements optent pour la perpétuation de l'OTAN et pour une relation privilégiée avec les Etats-Unis sans aucune consultation des peuples et de leurs parlementaires. Le 22 novembre 1990, les Etats-Unis et la Communauté européenne signent une "Déclaration transatlantique" qui instaure une collaboration institutionnelle entre les Etats-Unis et l'Union européenne dans le but de "promouvoir les principes de l'économie de marché, de rejeter le protectionnisme et d'étendre, de renforcer et d'ouvrir davantage le système commercial bilatéral".

Des sommets Etats-Unis / Europe sont organisés avec la participation des hommes d'affaires.

Le 1^{er} janvier 1995, est créée l'OMC (l'Organisation Mondiale du Commerce) avec un tribunal arbitral privé auprès duquel les Etats et les investisseurs privés peuvent porter plainte.

Il en est ainsi de l'interdiction du bœuf aux hormones par le gouvernement français.

Les Etats-Unis ont porté plainte auprès l'OMC. La France a été condamnée à payer une compensation financière. En cas de non-paiement les produits de l'Etat qui perd sont taxés. Pour la France il en a été ainsi du Roquefort et de 60 autres produits.

Cette même année est créée le Nouvel Agenda transatlantique qui instaure un partenariat par actions communes avec plus de 150 objectifs communs, et le Transatlantique Business Dialogue qui incite les entreprises à fournir des recommandations aux fonctionnaires et décideurs des deux rives.

Le 30 avril 2007, est créé entre le président des

USA, Georges Bush, le président de la commission européenne, M. Barroso et la présidente du conseil européen Madame Merkel un Conseil économique transatlantique. L'objectif est de permettre l'intégration économique transatlantique par l'harmonisation des législations, des réglementations et des normes. Plus de 70 firmes siègent dans ce conseil à côté des représentants des Etats.

Il s'agit d'instaurer la concurrence dans toutes les activités humaines.

En 1999 le mouvement alter-mondialiste empêche la tenue de la conférence à Seattle.

En 2001 un nouveau cycle de négociation a lieu à Doha. Ce cycle échoue en raison du refus des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du sud), ce qui représente les 2/3 de l'humanité.

Le 13 avril 2013, le président de l'Union européenne, M. Van Rompuy et le président de la communauté européenne M. Barcos signe avec le président américain O'Bara un engagement d'entamer une procédure pour négocier la création d'un grand marché transatlantique, le "Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement".

130 réunions sont prévues, dont 119 avec les firmes commerciales et le reste avec les organisations syndicales, les consommateurs et les écologistes.

Le mandat.

Le mandat de la négociation est le suivant : il s'agit de confier la définition des règles au secteur privé en lui donnant la capacité de remettre en cause nos législations et réglementations dans tous les domaines où les firmes privées considéreront qu'elles constituent une entrave à leurs profits : normes salariales, sociales, sanitaires, phytosanitaires ; Alimentaires, environnementales, mais aussi l'organisation des marchés publics et la

protection des investisseurs à tous les niveaux (national, régional, départemental et local).

Ce document est en anglais et sa diffusion est interdite. Il faut faire circuler l'information.

L'accord devra comprendre 3 éléments : l'accès aux marchés, Les trois composantes seront négociées en parallèle et feront partie d'un engagement unique assurant un résultat équilibré entre l'élimination des droits et l'élimination des obstacles réglementaires inutiles au commerce et une amélioration des règles pour parvenir à un résultat substantiel dans chacune des composantes et l'ouverture effective des marchés des uns et des autres.

L'OMC considère comme obstacles inutiles :

législations et réglementations sociales, salariales, sanitaires, phytosanitaires, environnementales et écologiques.

Avec les accords de l'AGSS il n'existe plus de services publics.

Notons que les normes européennes sont plus strictes que les normes américaines.

L'accord sera ambitieux, global, équilibré et pleinement compatible avec les règles et obligations de l'OMC. Il prévoira la libération réciproque du commerce des biens et services avec l'ambition d'aller au-delà des engagements actuels de l'OMC.

Les obligations de l'accord engageront tous les niveaux de gouvernement, donc à toutes les composantes des Etats : les régions, les départements, les communes.

Il s'agit de rendre compatibles les normes américaines avec un alignement sur les normes américaines. A noter qu'en matière sociale l'Europe a signé 199 conventions et les Américains deux.

Les mesures sanitaires et phytosanitaires ne seront plus un obstacle.

Les Américains exigent que les règles sanitaires reposent sur des preuves scientifiques.

L'argumentation américaine est reprise par l'Union européenne.

La traçabilité sera réduite à l'essentiel et à ce qui est le moins restrictif. Cela concerne l'automobile, la chimie, la pharmacie et la santé.

L'article 35 vise le commerce du vin, qui concerne l'étiquetage et les additifs.

L'accord concernera le secteur de l'énergie et des matières premières. Cela revient à privatiser les sources d'énergie, et permet de contester les lois interdisant certaines d'entre elles : par exemple, le gaz de schiste. Cela interdit aux Etats toute politique énergétique.

Les transports ferroviaires de passagers seront concernés.

De par l'article 15, il s'agit de s'aligner sur le plus haut niveau de libéralisation des accords de libre-échange en vigueur s'étendant à tous les secteurs et à tous les modes de fournitures de services. La santé, la sécurité sociale, et l'éducation n'échapperont pas à ce processus.

Par l'article 14 l'accord visera à accroître l'accès mutuel aux marchés publics à tous les niveaux (national, régional et local) et dans les secteurs des services publics non moins favorables que celui des fournisseurs établis localement. Et de surmonter les obstacles, y compris les exigences de production locale. Qu'en sera-t-il de la production locale biologique et de l'expérimentation de

cantines scolaires alimentées en produits bio ?

Les services audiovisuels ne seront pas concernés par l'accord. Il n'en sera pas de même du cinéma, du théâtre.

Par l'article 28, les droits de propriété intellectuelle seront concernés : Les industries agroalimentaires, la propriété des graines, la privatisation des semences, le brevet age du vivant. La Commission européenne exige que l'Inde n'exporte plus de médicaments génériques.

Par l'article 39, les paiements et les mouvements de capitaux seront libéralisés. Plus de réglementation, ni de séparation des activités bancaires, ni de taxation.

L'article 22 introduit la protection maximale des investisseurs et un mécanisme privé d'arbitrage permettant aux firmes d'agir contre les Etats.

L'article 23 permet d'enlever aux juridictions nationales leurs compétences à l'égard des investisseurs européens à l'égard des investisseurs européens et de leur donner la possibilité de recourir à une instance arbitrale privée contraignante contre les Etats et les pouvoirs locaux.

L'article 45 préconise un mécanisme de règlement des différends. Ce mécanisme existe dans le l'Accord de Libre-échange de l'Amérique du Nord (ALENA) concernant les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Le Canada a été condamné 30 fois à l'initiative de firmes qui contestaient des législations, des réglementations en vue de protéger la santé et l'environnement ou qui encourageait des énergies alternatives durables. Le Canada et le Mexique ont perdu tous leurs procès devant cette instance arbitrale. Les salaires ont été tirés par le bas. Les Etats-Unis ne respectent pas l'accord, puisqu'ils ont continué à attribuer des subventions.

A noter que ses décisions sont d'application immédiate. Il n'y a pas d'appel.

Sur le plan de l'agroalimentaire cela entraînera la concentration et l'industrialisation des exploitations.

C'est le primat de la concurrence sur les normes sociales.

Les incidences de ce traité

Une étude en langue anglaise estime que cet accord entraînera en Europe une augmentation de 0,5 % du PIB, qu'il créera 400 000 emplois, mais qu'il y aura 26,5 millions de chômeurs en plus en Europe.

Une étude allemande estime que cela créera 800 000 emplois pour une augmentation de 1% du PIB, pour plus 26 millions de chômeurs.

Que faut-il faire ?

S'agissant d'un traité secret, il convient d'informer les citoyens.

Il convient d'abord d'informer les élus.

D'abord les élus municipaux, pour les inciter à proclamer la commune hors traité transatlantique.

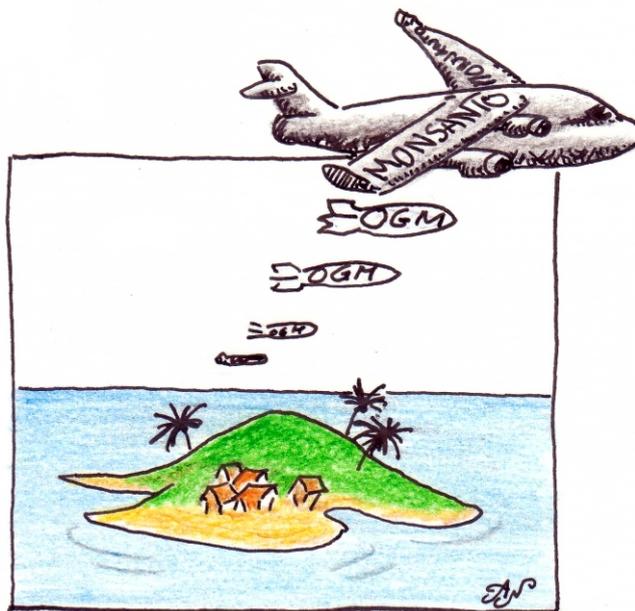
Ce traité est contraire à la constitution française.

Il faut demander au gouvernement français de se retirer de la négociation.

Il faut informer les parlementaires et les députés européens.

Le texte n'est pas amendable. La seule chose à faire est de se retirer de la négociation.

Il s'agit de créer des collectifs départementaux.



MONSANTO ATTAQUE
L'ILE DE MAUI À HAWAÏ

UN EXEMPLE DE CE QUI NOUS ATTEND AVEC TAFTA

Fin 2014, les citoyens de l'île de Maui à Hawaï ont voté un moratorium sur les cultures OGM.

Dès le lendemain, Monsanto a dit qu'il poursuivrait cette région en justice pour annuler cette loi.

Maui est une île qui regorge d'une grande diversité biologique, mais c'est en train de devenir un terrain d'expérimentation des OGMs et des pesticides à ciel ouvert.

Monsanto et ses alliés ont dépensé plus de 8 millions de dollars pour convaincre les citoyens de voter contre le moratoire des OGMs, **sans succès.**

Maintenant, Monsanto a envoyé une armée d'avocats pour annuler cette décision démocratique. Monsanto n'a pas compris le message : nous ne voulons pas d'une entreprise qui prend le contrôle d'une des régions agricoles aussi fertile et riche en biodiversité pour s'en mettre plein les poches.

Rejoignez-nous en demandant à Monsanto de laisser tomber cette poursuite judiciaire abusive.

Monsanto vient d'obtenir une injonction temporaire à Hawaï, nous devons agir vite ! Cette multinationale et ses compères Dow Chemicals, BASF, et d'autres **énormes entreprises**

agrochimiques se sont ruées sur Hawaï car son climat permet de planter et de faire pousser les graines qu'elles peuvent vendre dans le monde entier. Aujourd'hui, près de 10 % des terres agricoles d'Hawaï appartiennent à seulement 5 entreprises agrochimiques, dont Monsanto.

C'est pourquoi les citoyens de Maui ont demandé à leurs élus d'agir contre les OGM et les dangereux pesticides qui vont avec. Alors, en 2014, les citoyens se sont mobilisés et ont récolté des milliers de signatures pour pousser les élus à organiser un référendum. **Et les habitants de Maui ont clairement dit: non aux OGM tant qu'il n'y a pas d'études sérieuses sur leur impact.**

Dites à Monsanto d'arrêter d'imposer ses OGM et ses pesticides à des gens qui n'en veulent pas.

Quoique vous pensiez des OGM, il est simplement inacceptable qu'une entreprise utilise des poursuites en justice pour annuler une décision prise par le peuple.

Demandez à Monsanto d'arrêter ce chantage anti-démocratique.

<http://action.sumofus.org/fr/a/monsanto-maui-fr/?sub=taf>

Merci !

Alain

Petite note à propos du passage de l'équipe de SELidaire à AURAY le 7 février 2015

SEL'idaire, de quoi s'agit-il ? Pour nous, un site de référence, un lieu de ressources (Le SEL, mode d'emploi), une aide pour les SEL, une assurance, une association indépendante des SEL, mais une nébuleuse malgré tout.

De nombreuses interrogations étaient dans les esprits des selistes bretons ayant fait le déplacement le 7 février dernier à AURAY pour trouver réponse à leurs questions.

Venus de divers coins de Bretagne, Rennes, Brest, Concarneau, Dol, Locminé, Vannes, Bénodet, Belz, et j'en oublie, les plus motivés étaient là en réponse à l'invitation des animateurs de Selidaire.

En effet, le Conseil d'Animation (CA), et le Groupe d'Anim'action (GA) de SELidaire étaient venus jusqu'à nous, et souvent de l'autre bout de la France, pour leur réunion de travail trimestrielle, du 6 au 8 février.

Quelle excellente idée de pouvoir rencontrer cette très sympathique équipe disponible bien décidée à porter jusqu'à nous cette belle idée de la mise en œuvre de la solidarité entre les SEL.

En plus d'une information précise, bien documentée, menée avec brio et convivialité, nous avons passé une excellente soirée, terminée comme il se doit par un délicieux buffet pris en commun.



A AURAY, nous étions ravis. Ravis du choix de SEL'idaire de se déplacer à ce moment là dans notre belle région, d'autant plus que cette venue coïncidait à un mois près avec la création de notre SEL du Pays d'Auray, le 9 janvier dernier. La presse conviée a bien relayé l'information.

Notre questionnement était important.

Les réponses furent apportées et le nouveau site de SEL'idaire présenté et expliqué. Une mine documentaire inconnue jusqu'alors.

La possibilité offerte par SEL'idaire de pouvoir mettre à disposition un site clef en main, hébergé gratuitement par ses soins, a aussi particulièrement retenu notre attention, Nous avons eu l'impression, à AURAY, d'une grosse épine enlevée du pied de notre nouveau-né.

Puis, nous avons avec plaisir découvert l'onglet SEL'Services permettant à tous les SEL adhérents à



Sel'idaire de réaliser aussi des échanges au-delà de notre petit réseau local.

BretSEL, notre réseau informatique des SEL Bretons dont la disparition sera effective en mars

pourrait trouver là peut être une solution pour garder les contacts.

Une soirée d'information, oui mais aussi des échanges nombreux dynamisants, des rencontres, des constats soulevant des questions trouvant de l'écho, en particulier lorsqu'il s'agit du thème de la prise de pouvoir dans les SEL, comment s'en prémunir autrement qu'en allant créer un nouveau SEL à quelques kilomètres.

La question est ouverte, peut être arrivera t-elle en discussion sur le forum de SEL'idaire. Là aussi une fonction qui nous est apparue bien intéressante.

En fin de soirée, nous avons eu la visite de « Belles Illoises » informées de la soirée par la consultation du site de SEL'idaire, venues pour s'informer sur les SEL et peut être nous rejoindre après réflexion.

Une soirée dynamisante pour poursuivre notre projet.

*Pour le SEL du Pays d'Auray
Marie G.*

Réunion physique du CA-GA de SEL'idaire à Auray :

voir les comptes rendus sur le site :

<http://seldefrance.communityforge.net/node/919>

et <http://seldefrance.communityforge.net/node/920>



l'équipe au travail...

Les petits nouveaux futurs grands SEL

SEL Montredonnais, Tarn (81360)

Bonjour,

Nous vous informons de la création d'un nouveau SEL dans le Tarn.

Pour notre site, nous avons choisi Communityforge :

<http://www.selmontredonnais.fr>

Un nouveau SEL dans le Béarn

Il y a sept ans déjà, Philippe S participait à la création d'un SEL à Salies de Béarn. Une implication régulière toutes ces années à des postes différents et un besoin de renouvellement... Bref, il faut rebondir et la vie est fade.

Cette fois, c'est à Sauveterre de Béarn qu'il en crée un avec sa compagne. Les Sauveterriens informés par un article dans la presse locale ont immédiatement soutenu le projet.

Après avoir préparé et envoyé le dossier à la préfecture, une page Facebook a été mise en place. En partageant l'information sur les réseaux sociaux, les habitants de la commune ont permis à la liste des adhérents de s'étoffer de jour en jour, pour le bonheur de tous.

Il n'y a plus de doute, les réseaux sociaux sont de très bons supports médiatiques. Le Blog privé est lui aussi bien utile aux adhérents pour les échanges qui ont aussitôt commencé.

Sandrine D

INFO de l'amie PATCHOULI

ATTENTION DANGER.

Vidéo 15 mn, à voir absolument jusqu'au bout !!!

Savez-vous que vous avez sans doute une carte de paiement sans contact, alors que vous ne l'avez même pas demandée à votre banque !

Et que votre banque vous l'a imposée ! Oui, oui !

Cliquer dessous :

<http://www.youtube.com/watch?>



Rejoindre le Réseau des séliens/sélistes

C'est simple !

Etape 1 :

Créer un compte sur le site ici :

<http://seldefrance.communityforge.net/node/705>

Etape 2 :

Demander à entrer dans votre groupe SEL en le rejoignant dans la liste des "SEL adhérents 2015" :

<http://seldefrance.communityforge.net/GroupesSEL/adherents2015>

Vous pourrez alors discuter sur les forums et faire des échanges au niveau national via SEL'Services.

Renseignez-vous près de votre correspondant(e) SEL'idaire qui vous ouvrira les portes ou, une fois votre compte créé, lisez l'explication ici :

<http://seldefrance.communityforge.net/node/399>



la CHARTE "l'Esprit du SEL"

à (re)découvrir :

<http://seldefrance.communityforge.net/node/9>

Pour communiquer avec SEL'idaire :

Pour envoyer un article à faire paraître dans le BMS il faut écrire à la **nouvelle adresse** suivante : bulletin@selidaire.fr - **Pensez à joindre des photos !**

Pour poser vos questions au CA, écrire à :

secretariat@selidaire.fr

en précisant l'objet de votre demande.

Pour faire paraître une activité sur l'agenda écrire directement sur le site de SEL'idaire et ajouter votre événement. Pensez à illustrer votre article avec des photos !...